



Impossible de payer travaux de rénovation

Par **papag**, le **01/10/2009** à **20:13**

Bonjour,

Des travaux de rénovation de façade ont été votés par la copropriété de mon immeuble, étant déjà endetté à plus de 33% j'imagine qu'un emprunt en banque sera refusé. Que peut-il se passer si je suis dans l'incapacité de payer? Comment éviter entre autre tout éventuel problème ?

Merci d'avance.

Par **FREMUR**, le **01/10/2009** à **23:12**

BONJOUR

Si vous avez voté contre ces travaux, vous avez la possibilité de demander à payer votre quote part sur 10 ans.

Cordialement